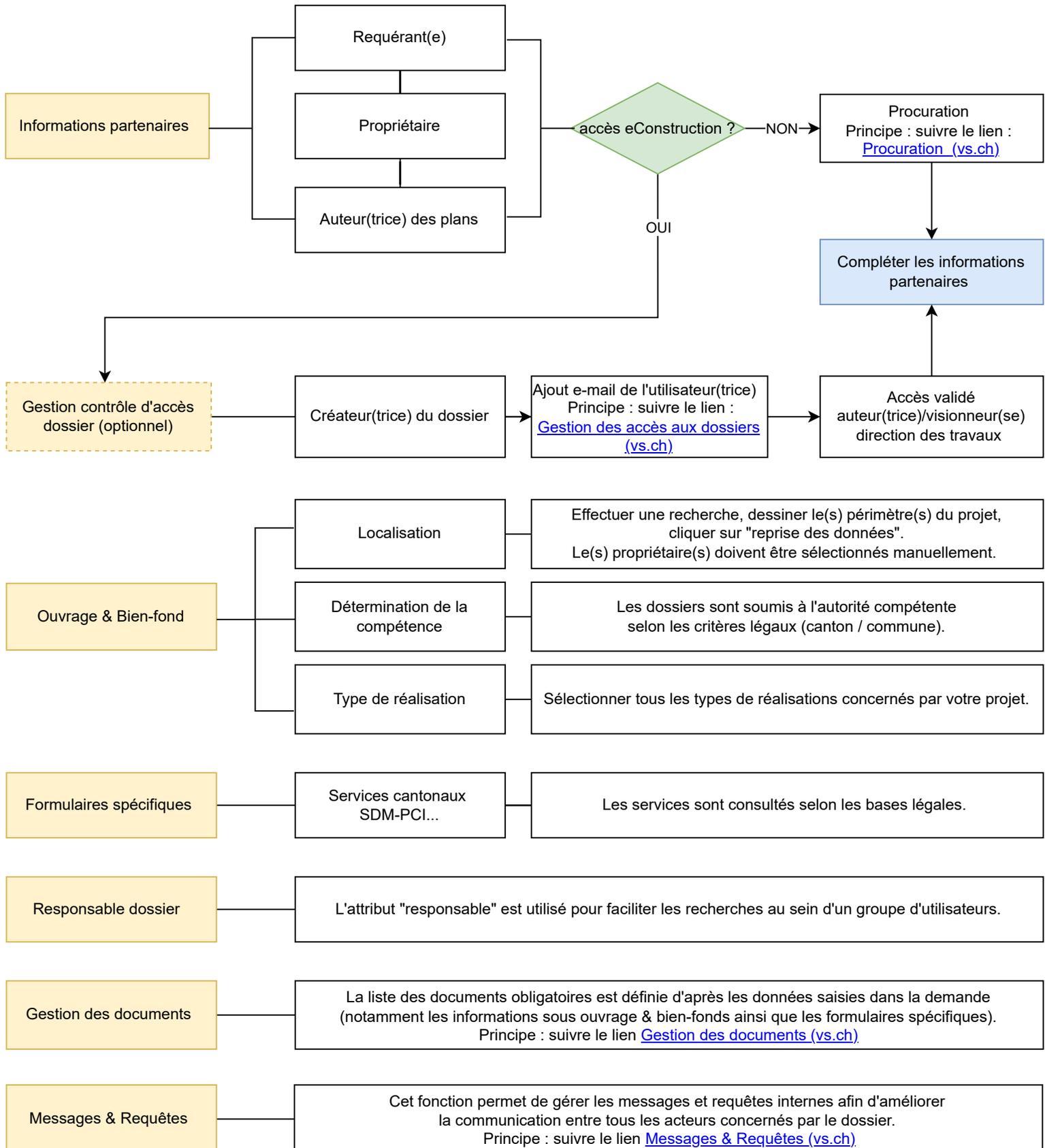


Pour accéder à la plateforme eConstruction, un identifiant SwissID est nécessaire.

Lien pour la création d'une SwissID : [eConstruction - Demande d'autorisation de construire \(vs.ch\)](#)

Si un(e) partenaire veut soumettre une demande mais ne souhaite pas créer un identifiant, il(elle) peut être représenté(e) par une tierce personne qui en possède un. Lien pour la procuration : [Prérequis pour l'utilisation de la plateforme \(vs.ch\)](#)

Des supports de formation sont à disposition pour toutes les étapes de la procédure de gestion des dossiers. [Supports de formation \(vs.ch\)](#)



Veuillez vous assurer que tous les champs obligatoires sont remplis et que les formulaires sont exempts d'erreurs avant de démarrer les validations.